

Conseil régional  
Groupe Breizh da Zont - Bretagne à Venir

3<sup>ème</sup> réunion du Conseil régional de Bretagne - juin 2012

**Intervention de Madame Bernadette MALGORN**

*Conseillère régionale de Bretagne  
Présidente des élus de la droite et du centre  
Groupe Bretagne à Venir - Breizh da Zont*

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Dans l'esprit républicain que nous devrions tous avoir en partage au sein de cette assemblée, permettez-moi Monsieur le Président, de vous adresser en mon nom et celui de mes collègues du groupe des élus de la droite et du centre nos félicitations pour votre nomination au sein du gouvernement en qualité de ministre de la Défense.

C'est une responsabilité majeure qui vous a été confiée par le Président de la République. Une part du destin de notre pays est entre vos mains et une part de ce destin se joue en Bretagne : la dissuasion nucléaire, nos grandes écoles militaires, les industries d'armement et leurs sous-traitants sans oublier les unités implantées et les bases de défense.

Nos félicitations s'adressent bien entendu aussi Madame Lebranchu, qui aura à poursuivre le lourd dossier de la réforme de l'Etat, celui non moins compliqué de la décentralisation avec l'appui de mon ex-collègue la préfète Anne-Marie Escoffier et de moderniser nos fonctions publiques.

Je salue tous nos collègues qui ont fait leur entrée à l'Assemblée nationale. Je salue aussi ceux qui ont mené le combat aux législatives et qui sont respectables, et doivent, Monsieur le Président, être respectés.

Chers collègues, l'alternance est inscrite dans la démocratie mais nos convictions ne sont pas des postures, nous continuerons à les affirmer avec la même vigueur.

Lors de la première session de cette mandature j'annonçais : « nous entendons exercer le mandat que les Bretonnes et les Bretons nous ont confié dans la plénitude de nos responsabilités et nous serons une opposition combative, vigilante et soucieuse de l'intérêt général des Bretonnes et des Bretons ».

Nous poursuivrons dans cette ligne avec encore plus de détermination. Pas plus « maintenant » qu'hier, nous ne serons des « zéloteurs » de l'Etat. Notre étalon de référence dans cette enceinte a toujours été la Bretagne. Nous avons, dans cette enceinte, soutenu les politiques de l'Etat quand nous estimions qu'elles allaient dans le sens du bien commun des Bretonnes et des Bretons. Nous sommes intervenus pour infléchir certaines d'entre elles et les ajuster aux besoins de la Bretagne. Et nous n'avons pas hésité, cela vous étonnait parfois Monsieur le Président, à critiquer les dispositions prises par le gouvernement que nous soutenions lorsqu'elles ne nous paraissaient pas suffisamment prendre en compte la Bretagne.

Vous, Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne, vous nous aviez accoutumé à l'esquive et au partage inégal des fruits de l'action politique. Les bienfaits, c'était vous. Les problèmes, le gouvernement. « Et maintenant » ? Vous n'aurez aucun prétexte pour fuir vos responsabilités. Quant à notre groupe, il conservera sa liberté de pensée, sa liberté d'expression, sa liberté d'action, guidé par l'objectif pour lequel



nous avons été élus : défendre les intérêts de la Bretagne et de ses habitants, permettre à son économie et ses entreprises d'être plus compétitives pour créer de la richesse et des emplois.

A propos d'économie, l'actualité est lourde d'inquiétudes. Je cite notre tribune dans le dernier Bretagne Ensemble « Aujourd'hui, des nuages risquent d'assombrir l'économie bretonne dans trois de ses secteurs clés. L'automobile, l'agroalimentaire et le bâtiment, où des emplois sont menacés à très court terme. Le groupe des élus de la droite et du centre demande à la Région et à l'Etat de prendre les mesures d'urgence qui s'imposent pour soutenir ces secteurs. ». C'était écrit avant les élections. Notre demande à l'Etat et à l'exécutif régional demeure.

Mais, depuis que le parti socialiste est aux affaires, la cacophonie gouvernementale à laquelle nous avons assisté ces derniers jours entre le ministre du redressement productif, celui de l'agriculture et vous-même n'est pas pour nous rassurer. Le problème de la filière avicole est majeur pour la Bretagne. Nous attendons du gouvernement des solutions claires et d'ampleur pour permettre à cette filière de maintenir, dans notre région, ses activités et conserver les emplois qui lui sont attachés. Nous sommes tous solidaires des acteurs de la filière : le groupe et ses salariés, les éleveurs, les entreprises, coopératives et sous-traitants.

De même, dans la filière automobile, le gouvernement a les yeux focalisés sur le site d'Aulnay. Nous apprécierons que l'avenir de l'automobile en Bretagne soit pris en considération comme il le mérite.

Venons-en à l'ordre du jour de notre session. D'abord, si vous le permettez, un point de méthode. Vous avez décidé de rallonger cette session, prévue initialement les 28 et 29 juin, d'une journée. Dans un premier temps en nous convoquant le mercredi matin, puis à 16 h 30 et c'est par la presse que nous avons appris, il y a 8 jours, que nous serions convoqués en session extraordinaire le 10 juillet.

Alors « maintenant », cette session ? Sur 27 bordereaux, 11 sont des communications. Cet ordre du jour méritait-il une journée supplémentaire ? Mes chers collègues, nous n'avons pas été élus pour entendre des communications mais pour délibérer sur les affaires de la Bretagne. Monsieur le Président, vous faites des membres de cette assemblée à 40 % a minima une chambre d'enregistrement.

L'ordre du jour appelle plusieurs dossiers sur lesquels mes collègues interviendront sur le fond et pour lesquels je me contenterais de quelques remarques liminaires.

- Vous nous proposez la création d'un nouvel outil pour l'internationalisation des entreprises. Il y en a bien besoin. Nos exportations ne vont pas bien. Vous le dites sans toutefois préciser ce point capital : sans les industries agroalimentaires, qui pèsent 33% de nos exportations, la balance commerciale de la Bretagne serait négative. Cela fait huit ans que l'opposition régionale dit et répète que nos outils d'accompagnement des entreprises ne fonctionnent pas. C'était un des points de votre campagne. Vous en prenez enfin acte. Mais vous nous proposez une réponse administrative, une fusion entre Bretagne Internationale et CCI international, alors que de votre propre aveu, je vous cite « c'est d'une nouvelle impulsion forte dont il s'agit et non d'une restructuration administrative ». Delphine DAVID exprimera la position de notre groupe sur cette question capitale.
- Deuxième sujet sur lequel je souhaite dire quelques mots avant que ma collègue Marie-Christine LE HERISSE développe notre position : le Mont Saint Michel. Lorsqu'en 2006 la Région Bretagne, à bon escient, a adhéré au Syndicat Mixte de la Baie du Mont Saint Michel, c'est l'opposition qui par l'amendement de Bernard MARBOEUF, a mis un plafond de 25M€ à notre engagement financier qui s'élève à 30%. C'est encore en juin 2011 à la suite d'un amendement présenté par notre collègue Dominique de LEGGE, que vous avez accepté de poser comme « conditions incontournables » à notre maintien dans le syndicat mixte la révision des accès au Mont Saint Michel et son projet touristique. C'est toujours par la voix d'une question orale de Sylvie GUIGNARD à la session de décembre 2011 que notre groupe vous demandait où vous en étiez des négociations avec la région Basse Normandie quant à la mise en œuvre de notre amendement. Vous avez reconnu que « c'était une bonne question » que « vous aviez demandé aux représentants bretons de ne plus siéger au syndicat mixte », « que vous ferez respecter

complètement le texte de notre délibération unanime ». Force est de constater qu'aujourd'hui rien n'est réglé. Un an après c'est toujours une position dilatoire qui nous est proposée. Vous nous demandez encore deux mois de délais, c'est inacceptable. C'est pour cette raison que nous avons déposé un amendement visant à mettre en œuvre immédiatement notre délibération de juin 2011. C'est à dire organiser dès maintenant le retrait du syndicat faute de quoi nous serions toujours engagés juridiquement, financièrement et politiquement. Et nous ne nous laisserons pas abuser par des nouvelles manœuvres dilatoires. Certes, le Mont Saint Michel est administrativement en Normandie mais il est au moins économiquement en Bretagne. Si nous n'agissons pas avec force c'est toute l'économie touristique de la baie de Saint Malo au Mont Saint Michel en passant par Cancale qui va être affectée. Il y a urgence.

➤ Troisième dossier majeur de cette session même si vous ne nous demandez seulement un « dont acte », sur un rapport intitulé : "l'amélioration des axes ferroviaires Rennes-Brest & Rennes-Quimper Phase 2".

- Ce rapport met une nouvelle fois en lumière l'absence de volonté politique de votre exécutif et votre manque d'anticipation dans la gestion de ce dossier qui ont conduit notre collectivité à perdre beaucoup de temps et gaspiller l'argent du contribuable breton.

Je m'explique. En 2007, la SNCF abandonnait le pendulaire. Vous avez fait mine d'en douter et fait payer par le budget régional une contre-expertise dont les conclusions rendues un an après, en 2008, corroboraient la première expertise. Un an de perdu. Tous les travaux de la phase 1 puis de la phase 2 ont été conçus dans l'optique d'une pendularisation des trains dont vous saviez qu'elle ne se ferait pas. Tous ces travaux ne sont pas inutiles, notamment en terme de sécurité, mais beaucoup d'entre eux ne sont pas adaptés à notre objectif de mettre Brest et Quimper à trois heures de Paris. Des dizaines de millions d'€ ont ainsi été dépensés.

Et « maintenant », votre rapport sonne comme un aveu. Je cite : « Les aménagements sur ligne classique se sont révélés peu efficaces, avec un gain de temps cumulé maximum de l'ordre de 3 minutes 30 sur l'axe nord et de 5 minutes sur l'axe sud ».

- A chaque session, nous vous avons dit notre détermination de voir arriver la ligne à grande vitesse jusqu'à Brest et Quimper. Depuis plusieurs mois, nous avons le sentiment diffus que cet objectif s'éloignait de vos priorités. Et « Maintenant », voulez-vous oui ou non faire que Brest et Quimper soient à 3 heures effectives de Paris par le train ? Vos positions dilatoires successives nous ont fait douter. Quant à nous, nous continuerons à nous battre pour cet objectif essentiel pour le développement de l'Ouest breton.

Alors que dans votre rapport, différents scénarii sont envisagés pour la desserte ferroviaire de l'aéroport de Notre Dame des Landes, j'ajoute, nous ne connaissons toujours pas la nouvelle position du gouvernement et des exécutifs régionaux socialistes concernés.

Dans une autre communication, vous prenez l'initiative de lancer une prospective sur la Bretagne à l'horizon 2030. Ce document va nous engager sans que nous en délibérions au sens légal du terme. C'est une première question.

Deuxième question. Et « maintenant », l'avenir ? La phase de diagnostic devrait s'achever mi-2013. La phase perspective, c'est-à-dire le plan d'action, serait arrêté en juin 2014.

Devons-nous comprendre que le programme pour les régionales n'a pas besoin d'être prêt pour avril 2014, l'échéance légale à ce jour ? Mais peut-être que Madame Lebranchu sera en mesure de nous éclairer sur cette question ?

Je vous remercie.